

Congrès Extraordinaire de la FISA 2009

Procès-Verbal

Le Cap, Afrique du Sud

13 au 14 février 2009

PROCÈS VERBAL DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FISA 2009

**Le Cap, Afrique du Sud
13 au 14 février 2009**

Ordre du Jour

- | | | |
|----|---|---|
| 1. | Ouverture du Congrès | 4 |
| 2. | Présentation des délégués et validation de leurs pouvoirs | 5 |
| 3. | Nomination des scrutateurs pour la durée du Congrès | 5 |
| 4. | Présentation / discussion des propositions de modifications aux : | 5 |
| | a. Statuts | |
| | b. Code des courses | |
| | fondées sur les propositions des fédérations membres et du Conseil, y compris la modification de quelques règles d'application. | |
| 5. | Présentation des principaux changements à apporter à certaines règles d'application spécifiques et questions | 5 |
| | a. Annexe 2 – Règles d'application sur la publicité | |
| | b. Annex 3 - Système de progression | |
| | c. Annex 4 – Règles d'application anti-dopage | |
| | d. Règles relatives à l'aviron pour handicapés | |
| 6. | Divers | 6 |
| | a. Suggestions relatives au système de qualification pour les Jeux Olympiques 2012 | |
| | b. Plan financier quadriennal de la FISA | |
| 7. | Vote | 6 |

1. Ouverture du Congrès

Le Président de la FISA, Denis Oswald, déclare le Congrès ouvert et salue les délégués. Il invite M. Gert Oosthuizen, Vice-ministre des sports d'Afrique du Sud, à s'exprimer. Le Président remercie ensuite Wimpie du Plessis, Président de l'Association sud-africaine d'aviron, de l'excellente préparation de ce congrès.

Le Président de la FISA souligne que plusieurs nouveaux présidents de fédérations nationales se trouvent dans l'assemblée, mais il ne peut les nommer tous. Il indique que tous les membres du Conseil, à l'exception de Tricia Smith, y compris le nouveau représentant continental pour l'Amérique du Sud, Ricardo Ibarra, sont présents. Il donne ensuite des informations générales sur le programme et l'organisation du Congrès, ainsi que sur la procédure qui sera suivie.

M. Oswald annonce que Kurt Hipper, ancien président de la Fédération d'aviron d'Afrique du Sud et membre du Conseil de la FISA, vient de décéder après une brève maladie. Il rappelle que le Conseil se réjouissait de le voir ici et de passer quelque temps avec lui en Afrique du Sud, de sorte que sa disparition soudaine est durement ressentie. Il demande aux délégués d'observer un moment de silence à sa mémoire.

Le Président demande que les délégués se contentent de souligner les points les plus importants de leurs propositions sans répéter tout ce qui figure dans les documents écrits dont les délégués ont déjà pris connaissance. Il rappelle que chacun est naturellement libre de s'exprimer, mais souhaite que ce soit de manière concise.

M. Oswald rappelle que les présentations et la discussion des propositions auront lieu le vendredi et le samedi et que le dimanche sera réservé au vote.

Le Président explique que, lorsqu'il y a plus d'une proposition sur le même objet, il y aura un vote

immédiat entre les différentes propositions pour qu'il n'y ait plus qu'une seule proposition soumise au vote le dimanche. Il indique encore que le but est de passer en revue toutes les propositions relatives aux Statuts et au Code des courses d'ici le samedi après-midi.

Il rappelle encore que toutes les décisions entreront immédiatement en vigueur après le fin du Congrès, à moins qu'il en soit décidé autrement.

Denis Oswald demande s'il y a des questions concernant le déroulement du Congrès. Ce n'est pas le cas. Il rappelle que les propositions figurent dans les documents du Congrès que les délégués ont reçus et que des documents complémentaires montrant les petits changements par rapport aux documents originaux ont été distribués le même matin et sont disponibles à la table d'enregistrement.

Le Président souligne qu'il a fallu au Conseil beaucoup de travail et de discussions pour préparer les propositions qui sont soumises aux délégués, en faisant appel aux compétences internes et en consultant les fédérations, les entraîneurs, les spécialistes, les athlètes et d'autres fédérations sportives. Il poursuit en relevant que les propositions ont été faites dans le but d'améliorer notre sport sur une base mondiale, dans l'intérêt des rameurs. Aucune autre considération n'a guidé le Conseil.

M. Oswald indique que, pour autant que le Congrès en donne la permission, ce qui est le cas, le Conseil se réserve le droit de faire des petits changements rédactionnels si nécessaire ou de corriger des erreurs ou de procéder à des améliorations de traduction, etc., après le Congrès. Par ailleurs, il y aura bien sûr une nouvelle numérotation des articles et des règles.

Le Président explique également que la traduction française a été faite par un traducteur externe à bref délai. Il invite les délégués francophones à faire part de leurs remarques sur ce texte et leur demande de signaler toute correction ou amélioration.

tion qui peut être apportée à la version finale avant impression.

2. Présentation des délégués et validation de leurs pouvoirs

Matt Smith, Directeur exécutif, procède à l'appel et informe le Congrès qu'il y a 42 fédérations représentées : 36 avec trois voix chacune et 6 avec une voix chacune, ce qui représente un total de 114 voix. Il faut donc 58 voix pour atteindre la majorité et 76 voix pour la majorité qualifiée des deux tiers si les 114 voix sont exprimées. Une liste de présence est annexée à ce procès-verbal.

3. Nomination des scrutateurs pour la durée du Congrès

Le Président propose les personnes suivantes comme scrutateurs et le Congrès accepte à l'unanimité cette proposition :

- Gwenda Stevens (BEL)
- Guylaine Bernier (CAN)

4. Présentation / discussion des propositions de modifications aux Statuts et Code des courses

Les différentes propositions sont présentées et discutées durant les journées de vendredi et du samedi matin. Comme résultat de ces discussions, certaines propositions sont retirées et d'autres sont modifiées ou éliminées lors d'un vote préliminaire lorsqu'il y a plus d'une proposition sur le même sujet. Un rapport détaillé sur les discussions qui ont eu lieu serait long et fastidieux et n'est probablement pas nécessaire. On se réfère aux documents du Congrès et à la version imprimée du nouveau Livre de règles pour 2009.

Les discussions du Congrès ont été enregistrées et s'il y avait un quelconque désaccord à leur sujet, il pourrait être résolu par l'audition des bandes mag-

nétiques.

Le Président relève que le Conseil a soumis différentes propositions de modifications à apporter aux règles d'application des Statuts et du Code des courses. Il souligne que le Conseil est compétent pour modifier les règles d'application, mais que les fédérations ont aussi après le droit de demander la reconsidération de ces règles. Toutefois, si le Conseil soumet ces règles à l'approbation du Congrès et qu'elles sont approuvées, elles ne peuvent plus être soumises pour reconsidération. Le Conseil a donc décidé de soumettre ces règles au Congrès afin de ne pas prendre des décisions qui pourraient être valides pour quelques mois et devraient ensuite être abandonnées si une demande de reconsidération aboutissait. Pour l'adoption des règles d'application, une majorité simple des voix exprimées est nécessaire, comme pour toutes les décisions ordinaires du Congrès, conformément à l'art. 34.

5. Présentation des principaux changements à apporter à certaines règles d'application spécifiques et questions

- a. Annexe 2 – Règles d'application sur la publicité
- b. Annexe 3 – Système de progression
- c. Annexe 4 – Règles d'application anti-dopage
- d. Règles relatives à l'aviron pour handicapés

Les membres du Conseil présentent une brève explication au sujet des règles d'application susmentionnées qui sont soumises à approbation. Il y a quelques discussions au sujet des règles sur la publicité qui amènent à une proposition d'amendement, mais, après un vote de 83 en faveur de la proposition du Conseil, les règles

d'exécution sur la publicité sont adoptées telles que proposées.

Deux corrections sont apportées au système de progression qui se trouve en pages 163 et 167 de la version anglaise des documents du Congrès.

Des explications sont données au sujet des modifications apportées aux règles d'application anti-dopage, comme certaines procédures détaillées du nouveau Code anti-dopage, en particulier le traitement des beta2-agonistes, ne sont toujours pas très claires de la part de l'AMA. Ces règles sont sur le point d'être clarifiées par l'AMA et la FISA donnera transmettra ces informations dès qu'elle les aura reçues.

Le Trésorier explique la proposition soumise pour la nouvelle calculation des cotisations. Celle-ci se fonderait sur la participation aux compétitions sur une période de quatre ans. Les délégués l'approuvent.

Il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, de sorte que le Président considère ces règles d'exécution comme adoptées.

6. Divers

- a. Suggestions concernant le système de qualification olympique pour 2012

La Fédération suisse d'aviron présente plusieurs suggestions relatives au système de qualification olympique. Le Président explique que le Conseil a passé beaucoup de temps à débattre de ces propositions. Il est vrai que certaines remarques faites par la Fédération suisse sont justifiées, mais les correctifs proposés auraient des difficultés à s'intégrer au système. Le Conseil propose donc de continuer à discuter de ces questions et de soumettre une proposition lui-même au Congrès de Poznan.

- b. Plan financier quadriennal de la FISA

Comme promis à Linz, le Trésorier soumet quelques commentaires sur le plan financier et le budget 2009-2012 qui a été récemment envoyé aux délégués. Il informe ceux-ci qu'il y a encore quelques négociations ouvertes qui peuvent avoir une incidence sur les budgets et que le Conseil pourrait être forcé de procéder encore à quelques réductions dans le budget à titre préventif.

Denis Massegli, responsable de la Commission d'aviron pour tous, rappelle aux délégués que les Championnats du monde d'aviron de mer 2009 pour clubs auront lieu à Plymouth, GBR, et que l'édition 2010 aura lieu en Turquie.

Dan Dansglock (GER) relève la frustration de son équipe lorsqu'aux Jeux Olympiques, les couleurs du huit hommes ont été mises en cause par leur CNO, alors qu'il n'y a aucune règle sur la couleur des bateaux. Le Président indique qu'il en discutera avec le CIO et veillera à ce que ce genre d'incident ne se produise plus à l'avenir.

7. Vote

Le Congrès termine ses discussions au début du samedi après-midi, ce qui permettrait de voter plus tôt que prévu. Le Président indique aux délégués qu'ils devront lever leur carte de vote s'ils souhaitent un vote strict sur un objet particulier. S'il n'y a pas de demande de ce genre, il en déduira que les délégués sont favorables à la proposition de modification et il en sera pris note. Comme d'habitude, il demande la permission d'améliorer la rédaction, aussi longtemps qu'il n'y a pas de modification de sens. Il n'y a pas d'objection à ce sujet. Finalement, il demande la permission de procéder à quelques modifications résultant d'autres modifications, comme l'adjonction des termes «Jeux Olympiques de la Jeunesse», «Jeux Paralympiques», etc., où cela est nécessaire. Il n'y a pas d'objections.

Le vote a lieu et un tableau décrit les votes et leur

résultat en annexe.

Clôture

Le Président remercie les délégués de leur coopération, la Fédération d'Afrique du Sud et la Présidente Wimpie du Plessis, l'équipe du Centre de conférence international du Cap et le coordinateur Keith Burton, de même que le Comité d'organisation de leur excellente organisation du Congrès. Il remercie également les interprètes professionnels et bénévoles de leur excellent travail durant toute la durée du Congrès

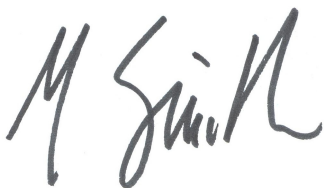
Il déclare clos le Congrès extraordinaire de la FISA 2009 à 18 h 07 le samedi 14 février 2009.

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Oswald', with a stylized, flowing script.

Denis OSWALD

Directeur Exécutif

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Smith', with a stylized, flowing script.

Matt SMITH

RESULTATS DES VOTES

Congrès extraordinaire de la FISA 2009

Le Cap

du 13 au 14 février 2009

Nombre total de voix : 114 (36 fédérations à 3 voix et 6 à 1 voix). Majorité des 2/3 : 76 (si les 114 voix sont valablement exprimées)

Avec l'accord des délégués, le Président n'a pas compté le nombre de voix lorsqu'il était évident que la majorité des 2/3 était atteinte. Ces votes sont indiqués avec la mention "majorité évidente". S'il y a conflit concernant le vote, le Congrès a été enregistré et le sujet peut être réglé en se référant aux enregistrements audio.

STATUTS

Part	Vote intermédiaire	Décision
Section	Article	
Declaration of Principles	B1	Accepté, majorité évidente
	B5	Accepté, majorité évidente
General Provisions	2, 3, 4, 6, 8, 9, 10	Accepté, majorité évidente
Membership	11, 12, 13, 15, 16, 18	Accepté, majorité évidente
Congress	23, 26, 27, 29, 32, 33, 36	Accepté, majorité évidente
	Article 35, vote on amendment 1 - Add Under 23 Championships	Accepté, majorité évidente
	Article 35, vote on amendment 2 - Retain Continental Games	Accepté - Oui – 63, Non - 42
	35	Accepté - Oui – 91, Clear 2/3 majority
Council	38	Accepté - Oui – 97, Clear 2/3 majority
	39	Accepté - Oui – 77, Non – 32 (70%)
	41, 42, 43, 44, 45,	Accepté, majorité évidente
Executive Committee	48, 49, 50	Accepté, majorité évidente
Commissions	53 (move to age 70)	Rejet Oui – 74, Non – 38 (65.8%)
	Bye-Law to 5363 / Règlement d'exécution de la règle 53, 54	Accepté, majorité évidente
Individual Obligations	55, 56	Accepté, majorité évidente
Judicial Provisions	61, 62, 63	Accepté, majorité évidente

Judicial Provisions	61, 62, 63	<i>Accepté, majorité évidente</i>
Concluding Provisions	<i>Confirmation globale des statuts</i>	<i>Accepté avec unanimité.</i>

REGLES

	Reg. No.:	Décision
Scope	2	<i>Accepté, majorité évidente</i>
	5 (1 st paragraph)	<i>Accepté, majorité évidente</i>
	5 - GER Proposal (2 nd paragraph)	<i>Rejet</i>
	5 - Council Proposal (3 rd paragraph)	<i>Accepté - Oui – 105</i>
Rowers and Coxswains	16 (including two new proposed rules), 20, 22, 23	<i>Accepté, majorité évidente</i>
	24 - GBR <i>Propostion de GBR sur les poids légers</i>	<i>Accepté - Oui – 99</i>
	25, 27	<i>Accepté, majorité évidente</i>
Classes of Boat	29 (Australian proposal withdrawn, Council proposal), 30 (Swiss proposal withdrawn, Council proposal)	<i>Accepté, majorité évidente</i>
Boats and Construction	31, Bye-Law to 31 (as amended) 63 / <i>Règlement d'exécution de la règle 31, 32</i>	<i>Accepté, majorité évidente</i>
Courses	33, 34	<i>Accepté, majorité évidente</i>
Organisation of Regattas	36, 37, 38, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 51, 53, 55, 57, 58, 60, 61, 62, 63, Bye-Law to 63 / <i>Règlement d'exécution de la règle 63, 64, 66, 67, 68, 69, Bye-Law to 71 / Règlement d'exécution de la règle 71, Bye-Law to 73 / Règlement d'exécution de la règle 73, 74, Bye-Law to 74 / Règlement d'exécution de la règle 74, 75, 77, 78, 79</i>	<i>Accepté, majorité évidente</i>
	<i>Règlement d'exécution de la règle 79</i>	<i>Rejet, - Oui – 37, Non – 73 (33.6%)</i>

RESULTATS DES VOTES

Congres extraordinaire de la FISA

Page 3 of 3

	80, 86, 87, Bye-Law to 89 / <i>Règlement d'exécution de la règle</i> 89, 90, Bye-Law to 90 / <i>Règlement d'exécution de la règle</i> 90, 91, Bye-Law to 91 / <i>Règlement d'exécution de la règle</i> 91, Bye-Law to 92 / <i>Règlement</i> <i>d'exécution de la règle 92</i>	<i>Accepté, majorité évidente</i>
	<i>Confirmation globale des Règles</i>	<i>Accepté - Oui – 105</i>